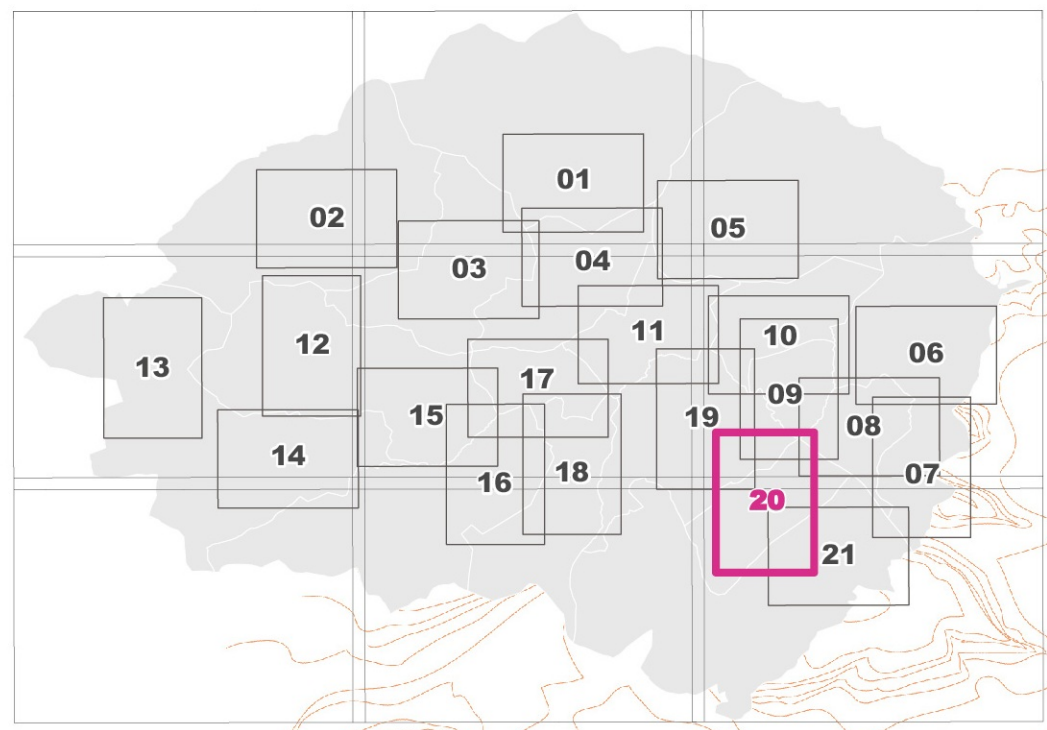




Communauté de Communes
de la **VALLÉE DE VILLÉ**

**PLAN LOCAL
D'URBANISME
INTERCOMMUNAL**



Dossier approuvé

VU POUR ÊTRE ANNEXÉ À LA
DÉLIBÉRATION DU 12/12/2019

A Bassemberg
LE 12/12/2019

LE PRÉSIDENT Jean-Marc RIEBEL



PLAN DE ZONAGE N° 20
Dieffenbach-au-Val



Dossier approuvé
Décembre 2019
Echelle : 1 / 2 000



DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES

ZONAGE

- ++++ limite communale
- limite de zone
- UB** désignation de la zone
- 6m ET** hauteur à l'égout du toit
- 6m HT** hauteur hors tout

EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

- emplacement réservé
- numéro d'opération

PROTECTIONS

- espace contribuant aux continuités écologiques

AUTRES DISPOSITIONS

- secteur soumis à une orientation d'aménagement et de programmation
- tracé de principe des futures voies
- marge de reculement et cotation
- secteur AOC